

● Janvier 1789 :

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 58.

En haute Durance, en janvier 1789, le Buech, affluent de droite de la Durance, déborde à La Faurie et à Montrond. Pertes estimées à 28 877 livres.

La Gyronde, affluent de droite de la Durance, l'Aile Froide et d'autres torrents occasionnent aux propriétés une perte évaluée à 14 862 livres.

AC Beaucaire, DD 47

-Etat de la dépense faite lors de la crue du 15 janvier 1789 :

94 livres 4 sols employés à la garde des chaussées.

-Etat des journées employées pour combler les dégradations faites par les crues du Rhône au caladat près du jardin de M. Domergue (champ de Foire), 14 février 1789 :

582 livres 5 sols dépensés du 23 janvier au 12 février 1789.

BM Arles, ms 806, Journal météorologique d'Eyminy

"Il a commencé à geler le 12 novembre. Le 26, on a ôté le pont. On l'a remis le 10 ou 12 décembre. Le 18, on a été obligé de l'ôter précipitamment et le 19, la rivière a été prise.

Le 23, la rivière ayant grossi ont [sic] partir quelques pièces de glaces, mais si profondes que s'étant arrêtées à l'islon Saint-Augustin, elles ont montées le [vide], de façon que ce que jamais on n'avoit vu, même en 1709, la rivière étoit prise devant tout Arles et que le 26, on a passé sur la glace, devant toute la façade de la ville : hommes, troupeaux, charrettes chargées, bœufs de boucherie. Ce qui occasionna la première débâcle le 23 fut occasionné par un coup de vent considérable qui fit discontinuer les gelées pour deux jours seulement. Et ensuite, il gela si fort, jusques au 8 de janvier 1789, que le thermomètre descendit à plus de douze degrés au-dessous de la glace [c'est-à-dire - 15°C au moins], ce qui donna des froids affreux. Le 8, par le levant [vent d'est/sud est], le temps se raddoucit. Il avoit neigé trois fois, dans cet intervalle. Le 10, il plut assez, en continuant le dégel, ce qui occasionna un départ de glaces. La rivière grossit jusques à venir sur le quay et alors, la débâcle de glaces fut si affreuse que tout le port fut coulé à fond : barques crevées, sans que le moindre morceau restât sur l'eau. Ce spectacle étoit vraiment affreux. Il faisoit frémir. Il passoit de tout avec les glaces. Le Rosne passoit tout plein presque sur le quay. Cela dura jusqu'au 15 environ janvier ; alors, les petits bateaux commencèrent à passer. On mit un bac à [sic] et pierre vers la fin du mois : la grosseur des lames empêcha jusques au commencement de février le déblay du pont ; ce qui empêcha de placer le second bac jusques au 17 février" (fol. 18).

BM Arles, ms 491 (Pierre Véran)

"Le froid de 1788 à 1789 fut des plus violents. Le thermomètre de Réaumur en plein air descendit à 12 degrés [- 15°C]. Les papiers publics annonçèrent qu'à Paris, il avoit été jusqu'à 17 degrés [où ?]. A Marseille, le port se gela jusqu'à plus de la moitié. A Arles, l'eau se gela dans les citernes et dans les jarres, l'urine, le vin, le vinaigre se gelèrent également dans les maisons. Les eaux du Rhône se gelèrent jusqu'à 14 pouces d'épaisseur [38 cm]. Dans les campagnes, beaucoup de grues, de flamands, de canards et autres oiseaux périrent de froid. Les carpes, les anguilles, les muges périrent aussi dans les étangs. Celui de Vaccarès se gela complètement, et la mer de même, à un quart de lieue au large. Une grande quantité d'agneaux, de brebis et autres bêtes succombèrent au froid, de même que plusieurs personnes. Les cadavres restèrent sans sépulture dans le cimetière pendant plusieurs jours sans pouvoir

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

les enterrer. Presque tous les olliviers, beaucoup de figuiers, de noyers, périrent également, ainsi que beaucoup d'arbres fruitiers et de vignes.

Un vent d'est, qui souffla le 8 janvier, fit descendre subitement les glaces du Rhône supérieur. A Arles, leur entrechoquement forma d'espèces de montagne ; le regonflement des eaux jetta une partie de ces glaces sur le terrain environnant et les chaussées coururent le risque d'être emportées.

En cette année, plus de la moitié des habitans d'Arles furent attaqués des fièvres et il mourut à l'hôpital 247 personnes".

BM Avignon, ms 2279, p. 44 : Livre de raison du sieur Mayeul, d'Arles (sans doute bijoutier), 1750-1798.

"La nuit du 23 décembre au 24, il fit un froid 7 degrés sous la glace. Le Rhône fut pris depuis la porte Saint-Jean jusques à la pointe côté opposé. Le 24, à 7 heures du soir, une crue d'eau fit partir les glaces en corps et boucha le passage entre Arles et Trinquetaille et tout fut pris tant en dessus qu'en dessous jusques au canal. Le 27, le froid fut à 9 degré sous glace au point que tout le monde passoit d'Arles à Trinquetaille à pied sec toute sorte de bettes, charrettes chargées jusques à 40 quintaux pesant. Il n'arriva rien, heureusement. Les 28, 29 et 30, 10 degrés sous glaces. Le 31, un degré de plus : 11 degrés [13,75°C]. Le premier de l'an 1789 jusques au 4^e, il diminua de 4 degrés. Il tomba de la neige depuis huit heures du matin qui se gella. Le 7^e, il tomba de la neige du levant et il dégella tout le jour. Le 8^e aussi, le soir à onze heures. Le 12^e, les glaces cassèrent depuis la porte de Rousset jusques à la pointe. Le Rhône charria jusques au 14^e portant des moulins et le pont de Tarascon en lambeau ; notre pont fut coullé à fond et brisé, les abreuvoirs furent bouchés par les glaces et les degrés [il s'agit des escaliers du "port" depuis le sommet du quai] remplis des pièces de glaces des portes, le long du Rhône. Le 15^e, le barromètre monta aux premières glaces ; les oliviers moururent".

Musée P. Arbaud (Aix), ms 628, fol. 96 v°-102.

Relation du froid excessif de l'année 1788 par Conrad Mouren, à Tarascon :

"[...] Les charrettes chargées ont passé sur le Rhône jusqu'au 8 janvier que la bonas[s]e est arrivée. La crue des eaux a jetté les glaces sur la pallières [digues]. Il y en avoit de l'épaisseur d'un pan et quart et des tas énormes. Nos moulins d'eau sont peut être les seuls qui se sauvés de tous ceux qu'il y a d'icy à Lyon, puisque toutes les baraques vuides et et chargées, tant sur le Rhône que sur la Sone, ont péri. Les pertes sont inaprétables. Il a péri trois barques de notre pont, ce qui a été cause qu'on a été obligé de placer un bac à trailla devant les bureaux, ce qui n'étoit peut être jamais arrivé de notre cotté. Rien de si curieux que de voir couler les tas énormes de glace et en grande quantité [...]"

Bulletin archéologique d'Arles, n°1, 1890, p. 10 et 61.

Le 13 janvier, dans la nuit, la glace s'est détachée à la porte de Saint-Jean (Arles) et a approfondi le pont dans le Rhône et l'a brisé totale, le mettant hors service. Le 14 janvier 1789, le pont de Beaucaire est emporté par les glaces avec ses moulins (Mémorial de Vallière).

• Juin 1789 :

BM Arles, ms 491

A Arles, les 21 et 22 juin 1789 : orage affreux accompagné de grêles qui détruisent une partie

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



des récoltes. Le canal du Vigueirat déborde.

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864.

Extraits du mémoire adressé par les officiers municipaux à l'Assemblée Nationale :

"Dans la nuit du dimanche 21 au 22 juin 1789, à dix heures et demi du soir, le vent étant à l'ouest, le ciel nébuleux et l'horizon éclairé par des éclairs qui se succédaient sans interruption, un tonnerre effrayant se fait entendre, et des tourbillons d'un vent impétueux, accompagnés d'une grande quantité de grêles très grosses, jetèrent l'épouvante dans tous les cœurs ; toutes les maisons, toutes les rues furent à l'instant inondées, remplies de grêle et dans plusieurs endroits, il y en avait de la hauteur de trois pieds".

Bulletin archéologique d'Arles, 1890 (Cite le manuscrit du médecin Pomme)

Le 21 juin 1789, *"à 10 heures et demie du soir, un orage épouvantable, avec tonnerres et grêle, abima toutes les récoltes, tous les bleds, vignes et jardins, depuis le château de Montpaon jusqu'à celui d'Albaron [le Baron]"*.

● Octobre 1789 :

AC Cavaillon, BB 25, délibération communale du 18 octobre 1789, fol. 206.

A Cavaillon, *"le surversement de la rivière de Durance avait renversé en partie le travers de la prise du nouveau fossé de Cabedan, et que les pluies de ces jours derniers avaient entraîné de graviers dans ledit fossé en plusieurs parties"*. Le conseil envoie des experts afin de dresser un devis estimatif des réparations à effectuer.

Le Musée, n°4, 1868

Arles : Après une saison d'été très sèche et très aride, l'automne de 1789 avait amené des orages fréquents et des pluies très abondantes. La terre, desséchée par des chaleurs torrides, offrit un sol impénétrable aux énormes quantités d'eau qui couvrirent notre territoire. Tous les bas-fonds restèrent inondés, de grandes terres cultivées ne purent recevoir la semence.

● Novembre 1789 :

AC Caumont, délibération communale du 13 novembre 1789, fol. 66v°.

A Caumont, *"l'irruption de la rivière de Durance a tombé une partie de la digue qui enclos le terroir dudit Caumont au quartier de Ballarut"*.

ADBR, L 471, Pétition sur les ravages du Rhône, 13 décembre 1790.

Inondation le 12 novembre 1789, à Tarascon :

"Tarascon, 13 décembre 1790,

Les eaux du Rhône ayant surmonté et détruit dans le débordement du 12 novembre dernier, les chaussées qui deffendent notre terroir, les deux grandes routes de Tarascon à Aix et à Avignon ont été dégradées à un tel point qu'elles sont presque impraticables. Leur usage interrompu, la nécessité de leur réparation ont excité les plaintes et les réclamations du public auprès de la municipalité, qui nous en a fait part. Comme nous en reconnaissons la vérité et la justice, nous nous empressons de vous les faire parvenir ; vous voudrez bien aviser aux moyens les plus prompts pour faire faire les réparations nécessaires, pour le bien du commerce et l'usage du public.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*Les administrateurs composant le directoire
du district de Tarascon
MOUBLET GRAS RAVEL président".*

AC Beaucaire, DD 47

-Conseil du 14 novembre 1789 :

Le conseil se plaint *"que lors des dernières crues des eaux du Rhône survenues les 9^e et 14^e novembre 1789, ils furent obligés de faire fermer les portes de la ville qui avoisinent le Rhône et d'envoyer des personnes sur les chaussées pour les surveiller"*, ce qui leur a coûté 82 livres 3 sols 6 deniers payées pour les journées des travailleurs.

-Lettre de la communauté de Beaucaire à l'intendant du Languedoc, Mgr de Ballainvilliers, 23 novembre 1789 :

Le 23 novembre 1789, la communauté demande une aide pour les dépenses de cette surveillance.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur